



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
Reçu en préfecture le 28/01/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20250123-DEL_2025_05-DE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY**

Séance du 23 janvier 2025

Délibération n° DEL_2025_05

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 14 janvier 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie,

Absent(s) : MAX Pablo, LESCURE Céline qui a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques, PEPIN Monique qui a donné pouvoir à TOURLAN Jean-Luc, PRADAL Stéphanie,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : ACQUISITION D'UN BROYEUR D'ACCOTEMENT

DELIBERATION

Mr la Maire rappelle que le broyeur d'accotement s'adapte sur le tracteur afin de débroussailler le bas-côté des routes, en coupant et en broyant les végétaux et est indispensable à l'entretien de la commune. Il propose au membre du Conseil Municipal d'en acquérir un. Il présente à l'assemblée les devis obtenus :

Ets Montreysse : Agrimaster modèle FN175 + équipé d'une transmission grand angle homocinétique.	7400 € HT
Ets DEFI MAT : Broyeur D'accotement TA180	7350 € HT

DECISION

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- VALIDE l'achat du broyeur d'accotement Agrimaster modèle FN175 + équipé d'une transmission grand angle homocinétique auprès du vendeur pour la somme de 7 400€ HT.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire le : 23 janvier 2025
Reçu en préfecture le : 28 janvier 2025
Publié ou notifié le : 28 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
Reçu en préfecture le 28/01/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20250123-DEL_2025_05-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 23 janvier 2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL

A black ink signature of Jacques Roumaniol, the secretary of the meeting.